©Mathieu Delmestre

La Fapil

Édition 2021

« Plus de 30 ans d'engagement pour le Logement d'Abord »

« Ce que **nous créons** »

Nos adhérents développent une offre très sociale en diffus à destination des personnes en situation de précarité pour faire du droit au logement une réalité. La plupart de ces logements sont mobilisés auprès de propriétaires privés (**70 %** du parc) ou produits par les organismes agréés au titre de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion (**22 %** du parc).

38 720 Logements et places d'hébergement gérés

25 380 Logements en diffus*

13 340 Logements et places en collectif (pension de famille, résidence sociale, structure d'hébergement, etc.)

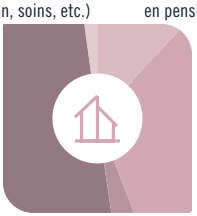

470 Logements en résidence étudiante

*Appartements et maisons répartis dans le tissu urbain

© James Keogh

« Ceux que **nous accueillons** »

Nos adhérents œuvrent au côté des personnes en les informant sur leurs droits, en les accompagnant dans leur parcours d'insertion et en leur proposant un logement adapté à leur besoin. C'est en accordant une place centrale aux personnes que nous pouvons réellement améliorer leurs conditions de vie et lutter contre l'exclusion.

« L'offre gérée et les ménages logés par région »

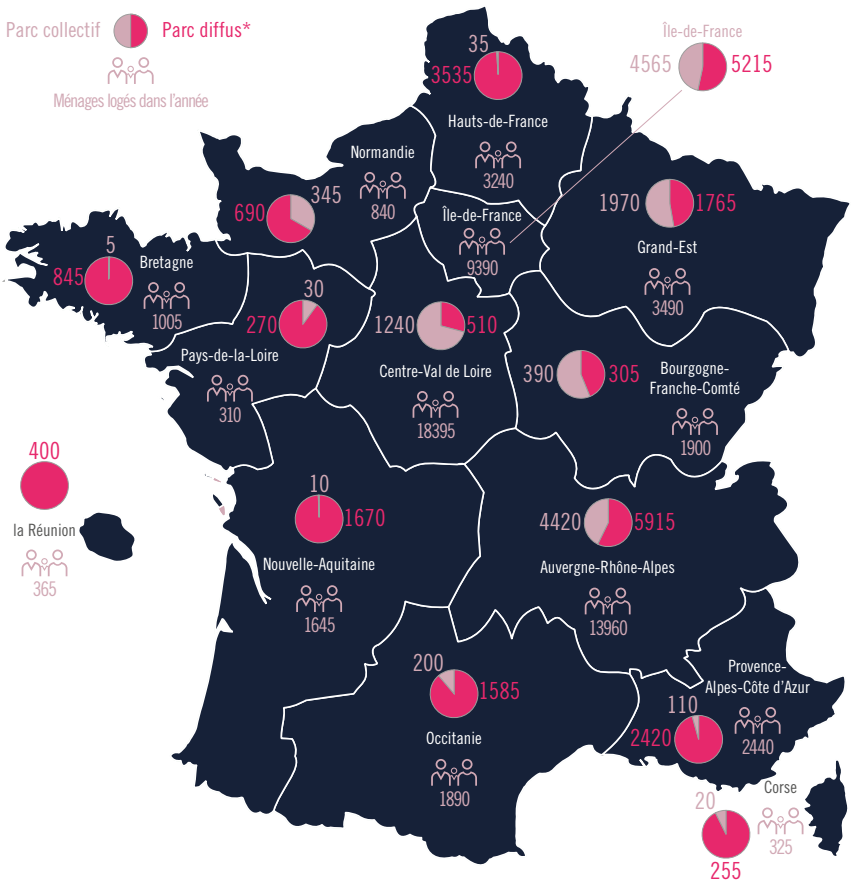

77 830 Ménages accueillis et informés

59 195 Ménages logés ou hébergés

41 380 Ménages accompagnés par les équipes dans leur projet logement ou plus largement pour une insertion durable

« Plus de **5 400** ménages sont entrés dans un logement en diffus* : **4 sur 5 étaient sans domicile** »

« Une part importante de personnes seules, avec ou sans enfant(s) »

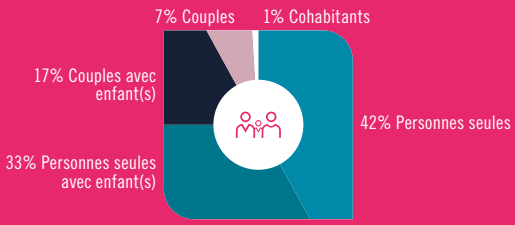

« Des ménages majoritairement aux minima sociaux »

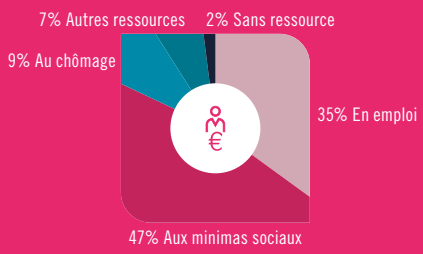

« Ce qui **nous anime** »

© Mathieu Delmestre

« Agir pour le droit à habiter »

Persuadés que le logement est un élément fondamental pour faire société, nous contribuons aux politiques publiques en nous appuyant sur une observation fine des réalités du terrain et sur nos expériences pour promouvoir ce droit à habiter sur l'ensemble du territoire.

« Agir pour sortir des situations d'exclusion »

Convaincus de l'importance de s'inscrire dans le droit commun pour lutter contre les précarités, nos interventions visent à rétablir l'insertion des personnes ou à assurer leur maintien dans des logements bien intégrés dans la ville et de qualité. Nous développons cette offre via la mobilisation du parc privé à des fins sociales et la création de logements en associant une gestion et un accompagnement de proximité.

« Agir avec les personnes »

Certains de la nécessité de construire avec les ménages les solutions de logement qui correspondent à leurs besoins, nos actions se déterminent toujours avec les personnes concernées. C'est parce qu'elles retrouvent des marges de liberté et de choix qu'elles peuvent faire valoir leurs droits et qu'elles peuvent assumer leurs obligations.

« Ce que **nous sommes** »

Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, notre réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- accueillir, orienter et informer les personnes ;
- les accompagner ;
- produire des logements de qualité et abordables ;
- et assurer une gestion locative adaptée.

Notre fédération apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Conception, infographie et réalisation : pascalridel.com

Depuis plus de 30 ans, la Fapil, réseau national d'associations et d'acteurs, est engagée sur le terrain auprès des personnes mal-logées et met en œuvre les principes du Logement d'Abord.

124 adhérents

29 organismes agréés au titre de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion

50 Agences immobilières à vocation sociale (AIVS®)

fapil

Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement

6, avenue du Professeur André Lemierre
75020 Paris
contact@fapil.fr
www.fapil.fr
@Fapil

Avec le soutien : du Ministère chargé du logement ; du Ministère des Solidarités et de la Santé ; de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) ; de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de la Fondation Abbé Pierre.